

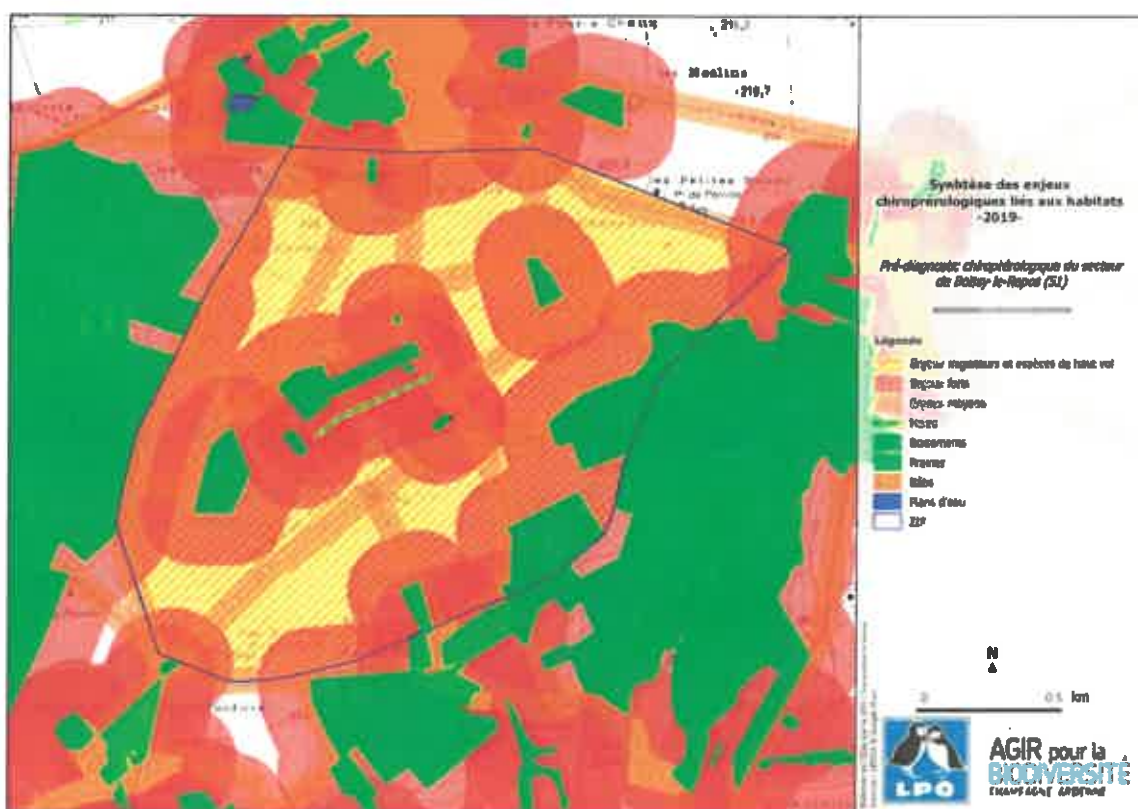
## Le projet « Parc éolien des Rieux » : des chauves-souris ou pas ?

**Objet :** enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de Vauchamps et de Boissy-Le-Repos présenté par la société SARL « PE des Rieux », Valeco

A l'attention de monsieur le préfet de la Marne, Mr Prévost Henry

A l'attention du commissaire enquêteur, Mr Couchon Rémy

Le pré-diagnostic de la LPO :



Carte 6 : Carte de synthèse des enjeux chiroptérologiques liés aux habitats de la ZIP

L'étude d'impact :

#### 4.5.4. *Ce qu'il faut retenir sur les impacts bruts du projet sur les chauves-souris*

- L'impact brut du projet vis-à-vis du risque de collision sera par conséquent de niveau :
  - Assez fort tout au long de la période d'activité pour une espèce : la Noctule commune ;
  - Moyen tout au long de la période d'activité pour deux espèces : la Noctule de Leisler et la Pipistrelle commune ;
  - négligeable pour les 8 autres espèces.

Le principal risque de perturbation des territoires lié au projet concerne une espèce la Pipistrelle commune sensible en période de migration au niveau de la mare identifiée comme enjeu fonctionnel local entre les boisements de la ZIP. Les impacts sur les autres espèces potentiellement sensibles à la perturbation des territoires seront localement négligeables sur leurs populations et ne seront pas de nature à remettre en cause le bon accomplissement de leur cycle biologique ;

- Des mesures ERC proportionnelles aux niveaux d'impacts bruts évalués devront donc être mises en œuvre afin que les impacts résiduels atteignent un niveau négligeable.

#### Le résumé non technique de l'EI :

##### *Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact Santé et Environnement*

- la Pipistrelle commune (impact brut moyen lié au risque de collision tout au long de la période d'activité d'avril à octobre et impact faible lié au risque de perturbation en période de migration au niveau de la mare) ;
- la Noctule de Leisler (impact brut moyen lié au risque de collision tout au long de la période d'activité d'avril à octobre).

⇒ *Les impacts bruts sont négligeables à faible pour toutes les espèces de chauves-souris rencontrées, excepté pour la Pipistrelle commune et la Noctule de Leisler portant un impact moyen lié au risque de collision.*

**Je ne comprends pas l'évolution des conclusions de « zone à très fort impact ou les éoliennes ne doivent pas se trouver » à « les impacts sont négligeables ... »**

***Ce qu'on cherche, on le trouve*** Sophocle

Veillez recevoir, monsieur le préfet de la Marne, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

F. M.

51210 Vauchamps